

TABLEAU DE BORD

avril 2021

Statistiques et indicateurs du handicap
et de l'insertion professionnelle
en Bourgogne-Franche-Comté



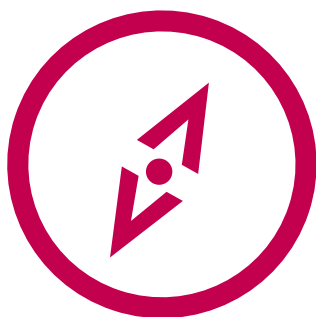
48,1

81

50,3

54,7

56,2



Les reconnaissances et orientations 4



L'accès à l'emploi

Les jeunes	6
Les demandeurs d'emploi	7
Les actions mobilisées	9
L'insertion professionnelle	13



La mobilisation du monde économique

Le secteur privé	15
Le secteur public	17
Le secteur adapté et protégé	18
L'accompagnement des employeurs	19



Le maintien dans l'emploi

La sinistralité	21
Les prises en charge	22
Les résultats de l'accompagnement	23



En Bourgogne-Franche-Comté...

Les demandeur-euses d'emploi : fin du recul à Pôle emploi, sauf chez les TH

Au 4ème trimestre 2020, le recul que l'on observait jusqu'alors sur le nombre de personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi s'inverse. Chez la population tout public, on observe maintenant une hausse de 4% du nombre de demandeur-euses d'emploi sur un an. En revanche, le recul se poursuit chez les travailleur-euses en situation de handicap. En effet chez cette population, la baisse des inscriptions atteint -4% par rapport à la même période l'année dernière, le nombre passant de 21 355 au 4ème trimestre 2019, à 20 511 au 4ème trimestre 2020. Ainsi la proportion de TH parmi les inscrit-es recule d'un point, représentant actuellement 9% des personnes contre 10% un an avant. Par ailleurs, concernant les motifs d'inscription, les TH s'inscrivent majoritairement dans le cadre d'une reprise d'activité après une interruption supérieure à 6 mois, suite à une sortie de stage, ou encore en fin de maladie ou de congé maternité. L'ensemble de ces motifs représente 35% des inscriptions chez les TH, contre 18% chez le tout public. Enfin, alors que le chiffre avait augmenté l'année précédente, on constate maintenant une baisse importante des inscriptions suite à un licenciement pour inaptitude, à hauteur de 16% de moins. Le nombre passe de 3593 inscriptions en 2019 à 3009 inscriptions en 2020, sur l'ensemble de la région.

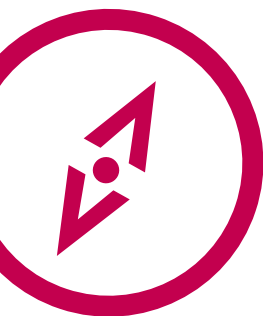
Le besoin d'accompagnement du monde économique toujours en croissance

Les entreprises de la région se mobilisent de façon grandissante autour de l'emploi de salarié-es en situation de handicap, en se faisant davantage accompagner. C'est ce que mettent encore une fois en lumière les indicateurs Cap Emploi. Les employeurs clients sont encore plus nombreux en 2020, leur nombre passant de 3649 en 2019 à 4476, soit une augmentation de 10%. On constate parallèlement une mobilisation des prestations proposées aux employeurs par Cap Emploi en augmentation proportionnelle, puisqu'elle augmente elle aussi de 10% (5380 prestations mobilisées en 2019 contre 5933 prestations mobilisées en 2020). L'appui au recrutement de personnes en situation de handicap reste la prestation majoritairement mobilisée par les entreprises. On note d'ailleurs un nombre d'offres d'emploi recueillies encore beaucoup plus important en 2020 puisqu'il passe de 759 en 2019 à 1 111 un an plus tard, soit une évolution de 46%. Ces offres émanent très majoritairement d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi (à 68%), et seules 20% d'entre elles proviennent du secteur public. Il semble que Cap Emploi continue d'être une structure de mieux en mieux identifiée en matière de recrutement de personnes en situation de handicap.

Impact de la crise sanitaire

En 2020, on observe des baisses significatives dans la participation à divers dispositifs régionaux, dont certaines peuvent être mises en lien avec le contexte de crise qui a caractérisé l'année. On note par exemple des entrées en baisse de 17% dans le Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ) du Conseil Régional, le nombre de personnes inscrites passant de 4515 en 2019 à 3747 en 2020. Cette baisse impacte plus fortement les TH, dont la proportion parmi les entrées passe de 21% à 17%. On constate également une baisse des entrées en formations courtes Agefiph de l'ordre de 49%, leur nombre passant de 865 à 440 en 2020. Concernant ce dernier exemple, l'Agefiph nous fournit quelques éléments de compréhension venant éclairer cette baisse conséquente :

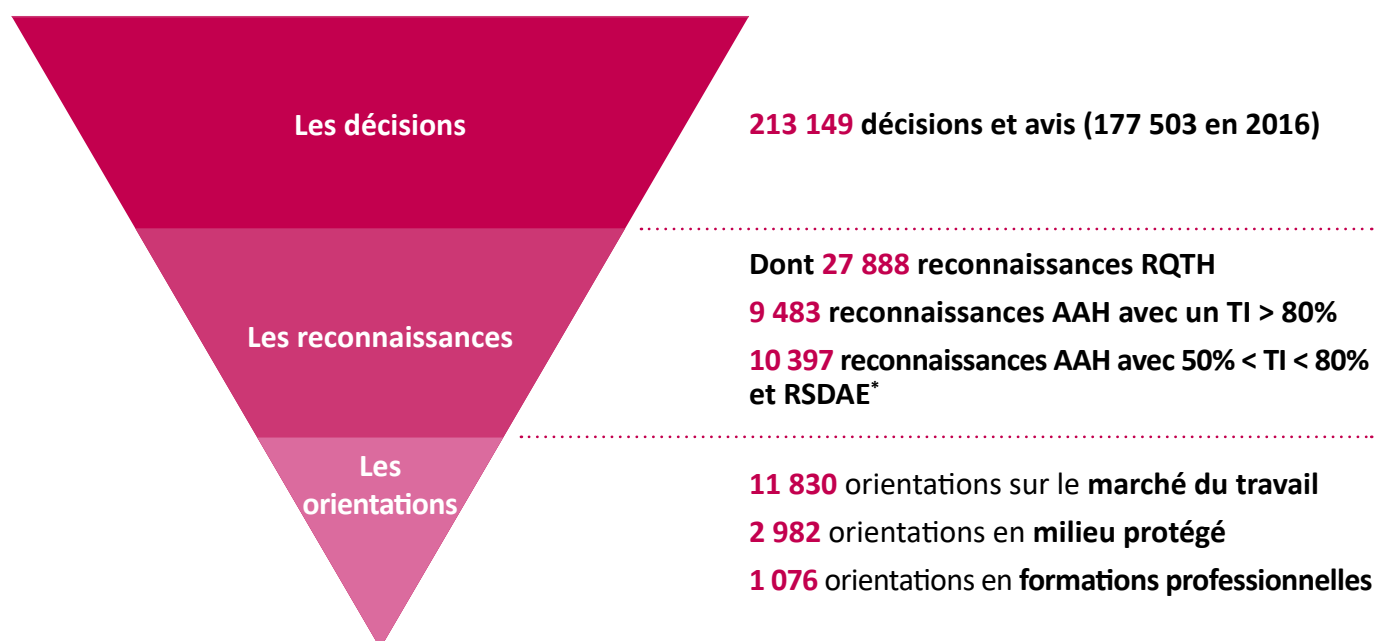
« Les bénéficiaires, public fragile, ont vu leur fragilité renforcée par la situation sanitaire et ont préféré reporter leurs projets de formation. L'impact psychologique de la crise s'est aussi fait ressentir dans le comportement inhabituel des stagiaires et la période anxiogène a généré des tensions au sein des groupes. Du côté des entreprises, le refus de prise de risques vis-à-vis de stagiaires potentiellement fragiles ou d'une organisation réduite (télétravail, chômage partiel) voire de fermetures administratives (secteur tourisme et culturel) a limité la possibilité de validation des projets professionnels. A la reprise, une importante partie des bénéficiaires n'était plus disponible : peur légitime du contexte sanitaire, découragement face à l'indisponibilité des entreprises d'accueil. Certains stagiaires ont pu bénéficier d'un accompagnement conjoint Cap emploi/Organisme de formation entre la fin du confinement et la reprise de l'action avec la mise en place de PMSMP et la validation ou non du projet rendant caduque la reprise de formation. (41% des abandons). La reprise de l'offre de formation de droit commun dès septembre est venue en concurrence directe des formations courtes : le choix était vaste y compris sur des dispositifs en entrées sorties permanentes permettant de lever les freins et travailler le projet (dispositif « Une formation pour moi c'est possible »).



Les reconnaissances et orientations

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap.

L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2019



* RSDAE : Restriction Substantielle et Durable d'Accès à l'Emploi

L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2018 et 2019

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Ensemble des demandes enregistrées	36 385	11 612	41437	39472	17 071	17903	15801	14 261	16 362	18 947	38 769	33 696	ND	25110	10313	9 700
Demandes enregistrées secteur adultes	ND	10280	36 231	34 964	11 860	13168	11 900	ND	ND	16 173	30 749	25480	ND	22143	8477	8124
Ensemble des décisions et avis prononcés	36 654	35 205	43083	38187	16 500	18333	10 655	15 803	15 893	17 504	38 334	37 935	30 019	39307	11006	10 875
Décisions prononcées secteur adultes	20 371	29 400	38195	33760	11 940	14100	12 393	ND	ND	14 875	30 320	30014	ND	18855	9183	9 094
Les accords de RQTH	4895	4467	5904	4341	1 966	2134	1 915	1 878	2 803	3 209	4 963	5003	3 358	5705	1206	1151
Les accords d'AAH avec un TI $\geq 80\%$	1443	1586	ND	1714	599	751	659	689	423	608	1 793	1776	ND	2013	353	346
Les accords d'AAH avec $50\% < TI < 80\%$ et RSDAE	910	875	ND	2250	871	1117	851	816	1 187	1 428	1 114	1266	ND	2219	473	426
Les orientations vers le marché du travail	4088	4044	4461	3865	433	586	488	568	1 091	1 204	291	321	ND	368	982	874
Les orientations vers le milieu protégé	584	398	674	468	249	276	209	173	354	394	532	529	343	546	219	198
Les orientations en formation professionnelle spécifique (CRP et/ou UEROS)	53	29	62	51	88	84	13	30	150	10	250	295	391	534	46	43
Orientation vers un centre de préorientation (CPO)	ND	ND	136	111	ND	ND	13	9	ND	111	ND	69	ND	ND	8	0

TI : Taux d'incapacité ND : Non diffusable
 Source : les MDPH de la région Bourgogne-Franche-Comté – Données d'activité 2018-2019



L'accès à l'emploi

Les jeunes

La scolarisation des élèves en situation de handicap

Scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année scolaire 2017-2018

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er degré	27 ‰	22 ‰	21 ‰	36 ‰	44 ‰	29 ‰	32 ‰	25 ‰	27 ‰
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 2nd degré	22 ‰	19 ‰	16 ‰	25 ‰	36 ‰	26 ‰	27 ‰	20 ‰	18 ‰

Source : Insee/Drees (DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32)

Notes : Premier et second degré : les établissements de premier degré désignent les écoles maternelles et élémentaires. Les établissements de second degré désignent les collèges et les lycées.

Caractéristiques des élèves en situation de handicap scolarisé-es en milieu ordinaire dans le premier ou second degré pour l'année scolaire 2017-2018



- ▶ 10,6 ‰ ont des troubles intellectuels ou cognitifs
- ▶ 5,3 ‰ ont des troubles du psychisme
- ▶ 2,6 ‰ ont des troubles du langage ou de la parole
- ▶ 1,7 ‰ ont des troubles moteurs
- ▶ 1,1 ‰ ont des troubles auditifs et visuels

Note : Proportion d'élèves handicapé-es parmi les élèves de 1er ou 2nd degré en milieu scolaire ordinaire, selon le handicap (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire)

Le milieu médico-éducatif et spécialisé

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre total d'établissements	114	15	25	10	12	12	19	14	7
Nombre total de places en établissements	4 627	705	970	449	393	425	721	635	329
dont places en IME	77%	76%	76%	76%	83%	77%	77%	81%	64%
dont Établissements enfants ou adolescent-es polyhandicapé-es	7%	7%	8%	7%	8%	12%	7%	6%	8%
dont places en ITEP	12%	9%	12%	15%	9%	11%	16%	11%	6%
dont places en IEM	2%	4%	-	2%	-	-	-	-	23%
dont places en Instituts pour déficient-es sensoriel-les	2%	4%	4%	-	-	-	-	2%	-
Nombre total de SESSAD	91	13	17	10	11	9	15	11	5
Nombre total de places en SESSAD	3 033	702	785	279	198	237	459	229	144

Source : Dress, ARS, Statiss – données au 01/01/2018.



L'accès à l'emploi

Les demandeurs/euses d'emploi

Avertissement : le nombre de demandeur-euses d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeur-euses d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.

Les demandeur-euses d'emploi inscrite-s sur les listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Demandeur-euses d'emploi en catégorie ABC	221 836	41 132	45 937	18 416	13 419	18 256	45 017	26 441	13 218
Évolution N-1*	+4%	L'évolution départementale n'est pas disponible							
Demandeur-euses d'emploi TH catégorie ABC	20 511	4187	3134	1628	1481	2030	4890	2388	772
Évolution N-1*	-4%	L'évolution départementale n'est pas disponible							
Part des DE TH sur l'ensemble des DE	9% (-1 point)	10%	7%	9%	11%	11%	11%	9%	6%
dont catégorie A	73%	71%	79%	69%	71%	75%	72%	73%	81%
dont femmes	49%	49%	48%	52%	48%	49%	49%	50%	49%
dont jeunes (< 26 ans)	4%	4%	4%	4%	5%	3%	4%	3%	3%
dont 50 ans et plus	52%	51%	49%	51%	52%	57%	54%	52%	57%
dont niveau ≤ CAP	69%	64%	66%	66%	70%	74%	71%	72%	69%
dont 1 à 2 ans de chômage	24%	23%	24%	28%	23%	23%	24%	23%	22%
dont > 2 ans de chômage	38%	39%	38%	30%	39%	37%	39%	37%	41%

Source : STMT Pôle Emploi – Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi inscrit-e-s en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4^{ème} trimestre 2020 (moyennes)

*Évolution par rapport au 4^{ème} trimestre 2019 DE : demandeur-euse d'emploi TH : travailleur-euse handicapé-e

Caractéristiques des demandeur-euses d'emploi en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté au regard de l'ensemble des demandeur-euses d'emploi

Demandeur-euses d'emploi TH

Ensemble des demandeur-euses d'emploi



49 % ←	Femmes	→ 51 %
4 % ←	jeunes (< 26 ans)	→ 18 %
52 % ←	50 ans et plus	→ 27 %
69 % ←	niveau ≤ CAP	→ 51 %
38 % ←	2 ans ou plus de chômage	→ 27 %



Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi inscrit-es en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4^{ème} trimestre 2020 (moyennes)

Les motifs d'inscriptions sur les listes de Pôle emploi en BFC

	Demandeur-euses d'emploi TH	Ensemble des demandeur-euses d'emploi	Part des TH
Ensemble des inscrit-es et évolution N-1	1 109 (-11%)	19 167 (-4%)	6 % (=)
dont fin de contrat	11 %	17 %	4 %
dont licenciement économique + fin de convention de conversion + PAP anticipé + fin de CRP	2%	2%	4%
Dont autre licenciement + rupture CNE initiative employeur	9%	7%	8%
dont rupture conventionnelle de CDI	3 %	7 %	3 %
dont reprise d'activité (interruption supérieure à 6 mois) + sortie de stage + fin de maladie, maternité	35 %	18 %	11 %

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

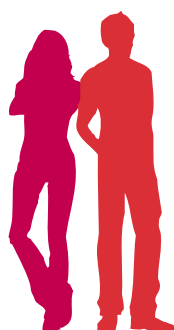
Champ : demandeur-euses d'emploi inscrit-es en catégorie A, B, C au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4^{ème} trimestre 2020 (moyennes)

Les jeunes accompagnés par le réseau des Missions locales en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Jeunes accompagnés	41 787	7 418	6685	2457	4889	4305	8282	5533	2218
dont jeunes ayant une RQTH	1607	342	176	131	187	177	358	168	68
Part des jeunes ayant une RQTH	3,8%	4,6%	2,6%	5,3%	3,8%	4,1%	4,3%	3%	3,1%

Source : i-milo, traitement ARML BFC, données définitives – année 2020

Caractéristiques des jeunes ayant une RQTH accompagnés par le réseau des Missions locales



- ▶ 59 % sont des hommes
- ▶ 43 % sont âgés de 18 à 21 ans
- ▶ 55 % sont âgés de 22 ans ou plus
- ▶ 46 % ont peu ou pas de qualification (niveau VI et Vbis)
- ▶ 13 % ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat
- ▶ 12 % résident dans un quartier prioritaire politique de la ville (QPV)
- ▶ 27 % résident dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Les demandeur-euses d'emploi accompagnés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de dossiers actifs en fin de période (stock) et évolution N-1	7 971 -2%	1 604 -6%	981 +5%	727 +9%	647 -32%	1 007 +9%	1 881 +4%	939 -3%	185 +5%
Nombre de personnes accueillies pendant l'année et évolution N-1	3 730 -10%	606 -23%	440 -17%	484 +3%	269 -36%	378 -1%	850 -5%	582 +10%	121 +9%
Nombre de personnes prises en charge pour accompagnement dans l'année et évolution N-1	3 182 -12%	489 -32%	417 -19%	389 -1%	203 -40%	361 =	676 -8%	532 +18%	115 +8%
dont femmes	55%	51%	53%	57%	55%	58%	56%	51%	61%
dont moins de 25 ans	7%	8%	7%	5%	19%	5%	7%	6%	7%
dont 50 ans et plus	37%	35%	36%	36%	23%	44%	40%	36%	39%
dont niveau VI et Vb	19%	24%	14%	21%	21%	19%	20%	18%	6%
dont handicap moteur (1)	54%	64%	48%	60%	43%	50%	53%	56%	51%
dont maladie invalidante (1)	23%	22%	29%	21%	24%	19%	25%	21%	30%
dont handicap psychique (1)	7%	4%	9%	7%	14%	7%	7%	6%	8%
dont sans activité professionnelle depuis moins de 6 mois ou en emploi	25%	30%	20%	56%	14%	20%	28%	9%	12%
dont sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans ou n'a jamais travaillé	61%	60%	73%	14%	77%	63%	51%	84%	88%

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 31/12/2020

(1) Les autres personnes se répartissent dans les catégories suivantes : handicap visuel, auditif, mental, multi-handicap et autres



L'accès à l'emploi

Les actions mobilisées

Les prestations d'accompagnement réalisées par Pôle Emploi

Total des entrées en prestation sur l'année 2020 : 49 928, dont 3818 TH, soit 8% des entrées.

Dont :

		Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Recherche d'emploi ⁽¹⁾	Tout public	16 432	2 280	3 528	1 022	1 464	1 602	3 235	2 136	1 165
	Dont TH	9%	10%	6%	8%	10%	7%	13%	9%	8%
Orientation et formation ⁽²⁾	Tout public	18 446	3512	4508	1393	1247	1565	3048	1868	1305
	Dont TH	8%	9%	5%	9%	10%	9%	12%	7%	4%
Évaluation ⁽³⁾	Tout public	7 937	1264	1410	743	330	761	1869	1265	295
	Dont TH	6%	9%	4%	7%	7%	7%	7%	5%	4%
Création d'entreprise ⁽⁴⁾	Tout public	4 691	789	1125	616	218	321	940	326	356
	Dont TH	6%	7%	5%	4%	6%	6%	7%	7%	3%

Source : Pôle Emploi, 2ème semestre 2020

(1) Dont Informations collectives, Actions collectives, Ateliers, Accélèr'emploi, Atouts jeunes, Toutes les clés pour mon emploi durable, et Valoriser son image pro.

(2) Dont Informations collectives, Ateliers, Activ'projet, Prépa Compétences, Rendez-vous Rebond, Regards Croisés.

(3) Dont Évaluation des compétences et connaissances professionnelles, évaluation des habiletés par simulation, période de mise en situation en milieu professionnel

(4) Dont Informations collectives, dont Ateliers, donc Activ'Créa

La mobilisation des formations par les demandeur-euses d'emploi

La formation continue des personnes en recherche d'emploi

	Région
Ensemble de l'effectif	34 878
dont TH	5 799
Part des TH	16,6 %

Source : Dares, base Brest – Traitement Direccte BFC, SESE

Note : comptage du nombre d'entrées (et non du nombre de stagiaires).

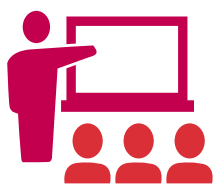
Données à fin 2019, semi-définitives.

Les formations courtes Agefiph

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
TOTAL (et évolution N-1)	440 (-49%)	47 (-60%)	51 (-41%)	33 (-79%)	51 (-71%)	77 (-39%)	65 (+2%)	107 (-4%)	9 (-69%)
Dont prestation 1 : Lever les freins à l'emploi	163	22	9	16	28	0	31	57	0
Dont prestation 2 : Élaborer son projet professionnel	240	19	42	17	23	52	34	44	9
Dont prestation 3 : Activer son projet professionnel	37	6	0	0	0	25	0	6	0

Source : Agefiph – entrées en prestations du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les formations courtes Agefiph - suite



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap*

- ▶ 440 entrées en prestations touchant 382 bénéficiaires (contre 865 entrées en 2019 pour 692 bénéficiaires).
- ▶ 54 % présentent un handicap moteur (contre 61% en 2019), 18 % une maladie invalidante (contre 14% en 2019), 14% un handicap psychique (contre 10% en 2019),
- ▶ 34 % des bénéficiaires sont bénéficiaires de l'ARE, 19 % sont non bénéficiaires des minimas sociaux
- ▶ 76 % des bénéficiaires se situent entre 35 et 59 ans (contre 81% en 2019), 57 % ont plus de 45 ans (contre 63% en 2019)
- ▶ 80 % des bénéficiaires présentent un niveau V ou moins,
- ▶ 52 % sont des femmes.

* Caractéristiques des stagiaires entré-es en formation en 2020

** Le « devenir à l'issue de la formation » concerne les stagiaires entré-es en formation en 2019. Le suivi à 6 mois n'est pas disponible pour la période concernée.



Devenir à l'issue de la formation (2019)**

Suivi à 6 mois après la sortie (151 parcours exploitables sur un total de 692 bénéficiaires) :

- ▶ 41 % des bénéficiaires sont demandeur-euses d'emploi,
- ▶ 19 % des bénéficiaires sont en formation,
- ▶ 21 % des bénéficiaires sont en emploi (16 % en 2018),
- ▶ 7 % des bénéficiaires ne sont pas disponibles pour des raisons de santé.

Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif et évolution N-1	3 747 (-17%)	734 (-5%)	431 (-25%)	298 (-26%)	188 (-19%)	360 (-24%)	759 (-22%)	504 (-20%)	473 (+3%)
dont stagiaires TH	683	102	48	70	52	84	162	89	76
Part des stagiaires TH et évolution N-1	19 % (-3 points)	14 % (-1 point)	11 % (-8 points)	23 % (-2 points)	28 % (+4 points)	23 % (-7 points)	21 % (-2 points)	18 % (+3 points)	16 % (-6 points)

Source : Conseil régional – Dispositifs DAQ entrées du 01/01/2020 au 31/12/2020



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 683 entrées de stagiaires TH sur l'année 2020
- ▶ 65 % sont des femmes,
- ▶ 9 % sont âgé-es de moins de 26 ans,
- ▶ 47 % sont âgé-es de plus de 45 ans,
- ▶ 75 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



Devenir à l'issue de la formation

Suivi à 6 mois après la sortie (sur 561 parcours suivis) :

- ▶ À l'issue de cette formation, 54 % des stagiaires en situation de handicap sont entré-es ou vont entrer en formation (contre 39% en 2019)..

Les formations qualifiantes du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif et évolution N-1	6 891 +3%	1 317 +14%	1 416 +6%	651 +6%	640 +6%	689 -21%	1 090 -2%	599 +8%	489 +4%
dont stagiaires TH	813	139	160	87	75	116	133	70	33
Part des stagiaires TH et évolution N-1	12 % =	11 % =	11 % -1 point	13 % =	12 % +2 points	17 % =	12 % -2 points	12 % +2 points	7 % -2 points

Source : Conseil régional - Programmes qualifiants entrées en formations du 01/01/2020 au 31/12/2020



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 813 entrées de stagiaires TH sur le l'année 2020 (827 en 2019)
- ▶ Répartition quasi égale entre femmes et hommes (51% de femmes).
- ▶ 67 % ont plus de 36 ans, les moins de 26 ans représentent 12 % des stagiaires
- ▶ 64 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



Devenir à l'issue de la formation

- ▶ 24 % sont en emploi (dont les 3 quarts en CDD)
- ▶ 2 % ont une promesse ferme d'embauche
- ▶ 10 % sont en formation ou ont une promesse d'entrée en formation
- ▶ 64 % sont sans emploi (61% en 2019)

Formations financées par Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté

	Ensemble des stagiaires	Stagiaires TH	Part des stagiaires TH
Ensemble des entrées	9 210	649	7%
dont action de formation conventionnée (AFC)	2027	162	8%
dont aide individuelle à la formation (AIF)	3728	294	8%
dont action de formation préalable au recrutement (AFPR)	1451	76	5%
dont préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)	882	42	5%
dont préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	1122	75	7%

Source : Pôle emploi – entrées en formation, année 2020

Les formations spécifiques dans les dispositifs de réadaptation professionnelle (CRP / CPO)

	Pré-orientation	Formation	Total
Entrées dans le dispositif et évolution N-1	69	72	141 (-51%)

Source : L'Adapt – Fagerh – année 2020



Caractéristiques des stagiaires 2020

- ▶ 49 % sont des femmes,
- ▶ 6 % ont moins de 25 ans,
- ▶ 22 % ont 50 ans ou plus,
- ▶ 69 % ont un niveau de formation ≤ au CAP,
- ▶ 13 % sont sans emploi depuis 2 ans ou plus,
- ▶ 57 % présentent des déficiences motrices, 18 % présentent des troubles psychiques (contre 9 % en 2019).



Devenir à l'issue de la formation*

- ▶ Taux d'insertion : 58 %
- ▶ 50 % des personnes insérées ont signé un CDI
- ▶ 36 % des personnes insérées ont signé un CDD

* stagiaires sorti-es de formation en 2019 ; uniquement pour les 48 personnes ayant suivi une formation qualifiante ou une préparatoire à l'emploi.

Les formations en alternance

Les contrats d'apprentissage

	Ensemble des stagiaires	Stagiaires TH	Part des stagiaires TH
Entrées en contrats d'apprentissage	20 063	225	1,1%

Source : Conseil régional – données au 01/01/2019

Les contrats de professionnalisation

	Ensemble des bénéficiaires	Bénéficiaires TH	Part des bénéficiaires TH
Entrées en contrats de professionnalisation	7 120	89	1%

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE – Année 2019 Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires

Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap



- ▶ 43 % des contrats de professionnalisation concernent des femmes,
- ▶ 68 % des contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 2 % des contrats concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2019

Les contrats aidés

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Total entrées en CAE-PEC	3227	454	606	256	234	418	604	402	253
dont stagiaires TH	547	48	55	29	11	50	74	47	15
Part des stagiaires TH	17% (-1 pt)	20%	14%	18%	12%	21%	19%	17%	9%

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2020
CAE-PEC (Parcours Emploi Compétences)

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires

Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap



- ▶ 60 % des contrats concernent des femmes,
- ▶ 7 % des contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 47 % des contrats concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2020

L'insertion par l'activité économique (IAE)

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Personnes accueillies en SIAE	10 187	1 590	2 151	1 313	755	673	1 632	1 646	427
dont TH et évolution N-1	10% (-3 pts)	8% (+1 pt)	13% (+7 pts)	11% (+2 pts)	8% (=)	9% (-2 pts)	9% (+2 pts)	8% (+2 pts)	7% (+1 pt)
Personnes sorties des SIAE	9 636	1 421	2 086	1 090	761	634	1 631	1 612	401
dont TH et évolution N-1	8% (+1 pt)	6% (=)	8% (+2 pts)	10% (+3 pts)	9% (+1 pt)	8% (-3 pts)	7% (=)	7% (+1 pt)	6% (+2 pts)
dont emploi (durable ou non)	3 048	453	596	316	224	167	544	647	101
dont TH et évolution N-1	6,4% (+1 pt)	6% (+1,6 pts)	7% (+2,4 pts)	9,5% (+3,9 pts)	ND	9% (-1,6 pts)	7% (+0,5 pts)	4,3% (-1,1 pt)	ND

Source : ASP, Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2019 – données définitives
Note : comptage au lieu de travail (selon localisation des SIAE)

ND : Non diffusable



L'accès à l'emploi

L'insertion professionnelle

Avertissement : le nombre de demandeur-euses d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeur-euses d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter

Les personnes sorties des listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de personnes sorties des listes de Pôle emploi et évolution N-1	19 740 (-6%)	3 741 (-6%)	4 076 (-4%)	1 738 (-4%)	1 257 (-6%)	1 652 (-12%)	3 776 (-6%)	2 323 (-5%)	1 178 (-8%)
dont TH	1 297	268	183	125	102	129	293	150	48
Part des TH et évolution N-1	7 % (=)	7 % (=)	4 % (-2 pts)	7 % (-1 pt)	8 % (-2 pts)	8 % (-2 pts)	8 % (=)	6 % (-2 pts)	4 % (-1 pt)

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi en catégorie A, B, C sorti-es au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4^{ème} trimestre 2020.

Les principaux motifs de sortie des listes de Pôle emploi

	Région	
	TH	TP
Total sorties et évolution N-1	1 297 (-18%)	19 740 (-6%)
dont : cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	39 %	45 %
dont : entrée en stage, en AFR, en APR	22 %	15 %
dont : reprise d'emploi	9 %	14 %
dont : maladie, congés maternité, accident du travail	8 %	6 %

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP
Total sorties	268	3 741	183	4 076	125	1 738	102	1 257	129	1 652	293	3 776	150	2 323	48	1 178
dont : cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	39%	43%	42%	46%	42%	45%	42%	44%	33%	42%	39%	46%	41%	45%	44%	46%
dont : entrée en stage, en AFR, en APR	18%	15%	22%	14%	23%	15%	23%	16%	30%	17%	22%	14%	21%	15%	27%	15%
dont : reprise d'emploi	10%	16%	5%	14%	9%	16%	ND	14%	9%	15%	10%	13%	9%	13%	ND	14%
dont : maladie, congés maternité, accident du travail	10%	6%	8%	5%	8%	6%	ND	5%	9%	5%	8%	6%	7%	6%	ND	5%

Source : STMT Pôle Emploi – Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeur-euses d'emploi en catégorie A, B, C sorti-es au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4^{ème} trimestre 2020.

TH : Travailleur-euses handicapé-es / TP : Tous publics

Les placements réalisés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de contrats de travail signés et évolution N-1	5 816 +37%	782 +33%	492 -4%	977 +91%	534 +60%	943 +52%	1 173 =	810 +100%	105 +5%
Nombre de contrats signés ≥ 3 mois et création d'activité	2458	508	307	294	248	339	412	290	60
dont signés avec un employeur privé	81%	81%	78%	83%	76%	82%	81%	86%	68%
dont signés avec un employeur public	19%	19%	22%	17%	24%	18%	19%	14%	32%
Nombre de personnes concernées par ces contrats et évol. N-1	2678 -1%	512 +10%	304 +18%	317 +23%	268 -6%	391 +2%	462 -17%	350 +9%	74 +9%

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 31/12/2020

Caractéristiques des placements réalisés dans la période



5816 signatures de contrats de travail sur l'année 2020 (contre 4241 en 2019)

- ▶ 10 % des contrats signés sont des CDI (17 % en 2018),
- ▶ 12 % des contrats signés sont des CDD de 3 à 6 mois,
- ▶ 19 % des contrats signés sont des CDD de plus de 6 mois,
- ▶ 37 % des contrats signés sont des temps partiels (contre 43% en 2019),
- ▶ On compte par ailleurs 1% de créations d'activité parmi l'ensemble des insertions

Caractéristiques des personnes insérées durant la période



- ▶ 56 % sont des femmes,
- ▶ 42 % sont âgé-es de 50 ans ou plus,
- ▶ 19 % ont un niveau de formation inférieur au CAP, 31 % ont un niveau Bac et plus,
- ▶ 53 % ont un handicap moteur et 6 % ont un handicap psychique,
- ▶ 47 % étaient sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans ou n'avaient jamais travaillé, 31 % étaient sans activité professionnelle depuis moins de 6 mois ou en emploi.
- ▶ 39 % ont été accompagné-es 2 ans ou plus.

Les placements réalisés par les Missions locales (et évolutions N-1)

	Les placements concernant des jeunes ayant une RQTH en Bourgogne-Franche-Comté
Total	1 236 (-27%)
Emploi	641 (-21%)
Alternance	31 (+41%)
Formation	232 (-25%)
Immersion en entreprise	332 (-41%)

Source : i-milo, traitement ARML BFC, données définitives – Entrées en situation en 2020



La mobilisation du monde économique

Le secteur privé

Les établissements du secteur privé assujettis à l'obligation d'emploi

	Région
Nombre d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi et évolution N-1	3 486 (-2%)
Effectifs salariés dans l'ensemble des établissements assujettis	306 646 (+1%)
Nombre théorique de travailleur-euses handicapé-es que les établissements devraient employer*	16 599 (+1%)
Nombre d'établissements sous accord	422 (+11%)
Effectifs salariés dans les établissements sous accord	63 910 (+7%)
Effectifs salariés dans les établissements hors accord	242 736 (=)

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2018

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2018 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-es ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

* Le nombre de travailleurs/euses handicapé-e-s que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi des établissements assujettis (hors accord, soit 87,9 % des établissements)

	Région
Avec emploi direct de travailleurs handicapés et évolution N-1	74,6 % (-10,4 pts)
dont : travailleurs-euses handicapé-es seulement	34,8 % (-4,4 pts)
travailleurs-euses handicapé-es + sous-traitance avec le secteur protégé	16,3 % (-4,5 pts)
travailleurs-euses handicapé-es + sous-traitance avec le secteur protégé + contribution financière	11,6 % (-1,3 pts)
travailleurs-euses handicapé-es + contribution financière à l'Agefiph	11,8 % (-0,3 pts)
Sans emploi direct de travailleur-euse handicapé-e	13,3 % (-1,7 pts)
dont : contribution financière à l'Agefiph seulement	6 % (-0,5 pts)
contribution financière Agefiph + sous-traitance avec le secteur protégé	7,3 % (-1,1 pt)

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2018

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2018 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-es ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

Les salarié-es en situation de handicap dans les établissements assujettis

Remarque : Les salarié-es pris-es en compte sont celles et ceux employé-es directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition et hors stagiaires). Ces salarié-es sont décompté-es selon trois modes différents (en personnes physiques, en unités bénéficiaires ainsi qu'en équivalent temps plein).

	Région
Etablissements assujettis y compris ceux sous accord et évolution N-1	
Nombre de travailleurs-euses handicapé-es en personnes physiques	16 348 (-2%)
Nombre de travailleurs-euses handicapé-es en unités bénéficiaires *	13 088 (-2%)
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires	4,3 % (-0,1 pt)
Nombre de travailleurs-euses handicapé-es en équivalents temps plein **	11 868 (-2%)
Taux d'emploi direct en équivalent-temps plein	3,9 % (-0,1pt)

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2018

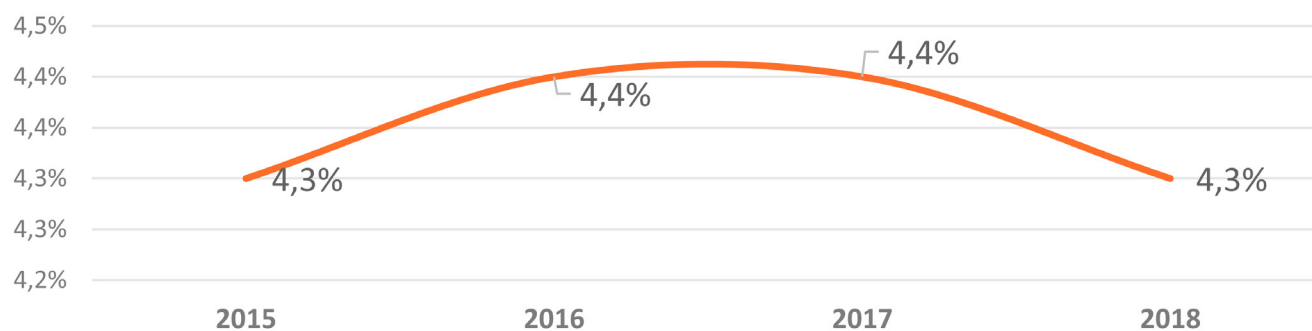
Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2018 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-es ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

* Chaque travailleur-euse handicapé-e compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

** Le décompte des travailleurs-euses handicapé-es employé-es en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

Évolution du taux d'emploi direct dans le privé, en unités bénéficiaires, en BFC de 2015 à 2018



Le secteur public

Les employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Employeurs publics assujettis	506 (504 en 2018)	73	68	56	57	37	113	79	23
dont fonction publique territoriale	331	45	45	43	37	29	66	47	19
dont fonction publique hospitalière	141	17	17	10	16	4	44	30	3
dont fonction publique d'État	34	11	6	3	4	4	3	2	1

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2018 – Traitement EMFOR BFC

Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90	
Emploi direct de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) et évolution N-1	Uniquement emploi	28% (+3 pts)	19%	15%	25%	33%	41%	27%	41%	26%
	Emploi + dépenses	35% (-3 pts)	32%	53%	23%	35%	43%	36%	23%	48%
	Emploi + contribution	10% (+1 pt)	12%	3%	13%	5%	5%	13%	13%	4%
	Emploi + dépenses + contribution	19% (=)	29%	22%	30%	18%	5%	16%	16%	9%
Pas d'emploi de BOE et évolution N-1	Dépenses + contribution	4% (-1 pt)	5%	3%	5%	2%	5%	4%	4%	9%
	Contribution uniquement	4% (+1 pt)	3%	4%	4%	7%	ND	4%	4%	4%
Taux emploi légal*	6,39%	5,94%	6,96%	6,39%	6,40%	8,52%	6,04%	6,15%	5,63%	
Taux emploi direct**	5,92%	5,47%	6,38%	6,02%	6,19%	7,05%	5,69%	5,81%	5,25%	

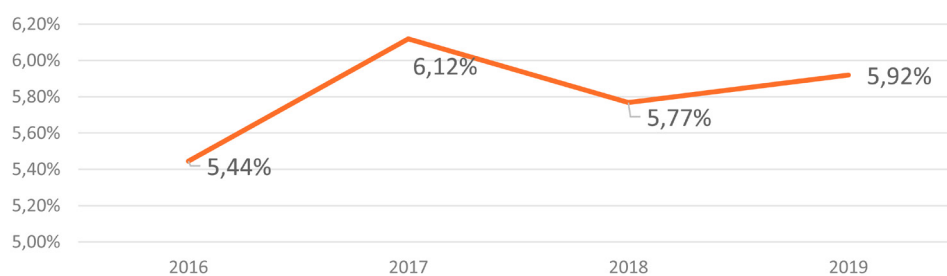
FIPHFP, DOETH au 01-01-2019

ND : Non diffusable

*Taux d'emploi légal = (Nombre de bénéficiaires + Equivalents bénéficiaires) / Effectif ETR.

** Taux d'emploi direct = Nombre de bénéficiaires / Effectif ETR.

Taux d'emploi direct dans le public, en BFC de 2016 à 2019



Les agents en situation de handicap

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Salarié-es en situation de handicap et évolution N-1	7137 (+3%)	1 408 (+3%)	1 694 (+3%)	622 (+3%)	602 (+2%)	434 (+4%)	1 234 (=)	755 (+5%)	388 (+5%)

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2019

Caractéristiques des agent-es en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 69 % sont des femmes,
- ▶ 72 % sont titulaires de la catégorie C,
- ▶ 54 % sont âgé-es de 41 à 55 ans,
- ▶ 32 % sont âgé-es de plus de 55 ans,
- ▶ 66 % sont des agent-es recruté-es comme travailleur-euses reconnu-es handicapé-es par le CDAPH.



La mobilisation du monde économique

Le secteur adapté et protégé

L'entreprise adaptée (EA) fonctionne comme une entreprise en milieu ordinaire, mais sa particularité est qu'au moins 80 % des effectifs se composent de personnes en situation de handicap leur permettant ainsi d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités.

Un établissements et service d'aide par le travail (ESAT) est une structure qui offre aux travailleurs-euses handicapé-es des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif leur permettant d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.

Source : Service-public.fr

Les entreprises adaptées (EA) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	27	7	5	2	3	3	3	3	1
Nombre d'aides aux postes	1 145	364	231	34	71	222	78	61	82

Source : Direccte Bourgogne-Franche-Comté – année 2020

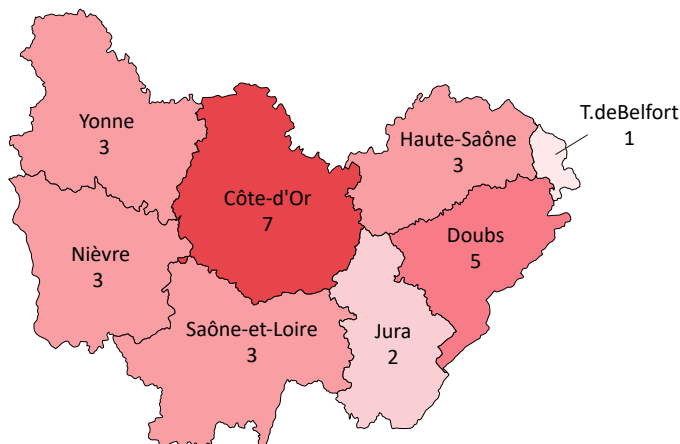
Les établissements et service d'aide par le travail (ESAT) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	73 (72 en 2019)	11	13	6	7	6	17	10	3
Nombre de places	5 794	1 053	1 128	592	458	514	1 048	656	345

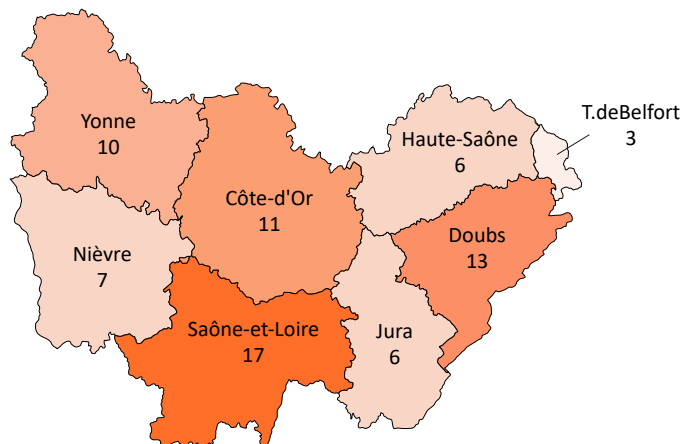
Source : ARS – année 2020

Les EA et ESAT en Bourgogne Franche-Comté, en 2020

Nombre d'entreprises adaptées (EA)
dans la région BFC en 2020



Nombre d'établissements et services d'aide
par le travail (ESAT)
dans la région BFC en 2020





La mobilisation du monde économique

L'accompagnement des employeurs

Les employeurs accompagnés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Employeurs clients et évolution N-1	4476 +10%	488 -4%	595 +12%	509 +3%	692 +5%	264 +1%	1364 +15%	479 +61%	85 -22%
dont employeurs nouveaux	17% (-7 pts)	23% (-2 pts)	14% (-14 pts)	16% (-20 pts)	5% (-4 pts)	24% (-5 pts)	14% (-5 pts)	42% (+2 pts)	24% (-7 pts)
dont employeurs publics	773, soit 17%	83, soit 17%	84 soit 14%	84 soit 17%	13 8soit 20%	59 soit 22%	215 soit 16%	89 soit 19%	21 soit 25%
dont visités durant la période	669	162	74	111	47	178	46	37	14

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 31/12/2020

Caractéristiques des employeurs clients Cap emploi



- ▶ 52 % ont moins de 20 salarié·es,
- ▶ 48 % ont au moins 20 salarié·es,
- ▶ 13 % exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 80 % exercent dans le domaine tertiaire.

Employeurs ayant mobilisé les prestations Cap Emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Total et évolution N-1	5933 (+10%)	653 (-4%)	835 (+8%)	626 (+8%)	1060 (+3%)	378 (+8%)	1598 (+13%)	666 (+62%)	117 (-19%)
dont Information et mobilisation sur l'emploi des personnes handicapées	1831	216	277	146	536	174	170	277	35
dont Appui au recrutement de personnes handicapées	3533	340	464	406	459	177	1318	304	65
dont Suivi du salarié en emploi	569	97	94	74	65	27	110	85	17

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 31/12/2020 – Nombre d'employeurs

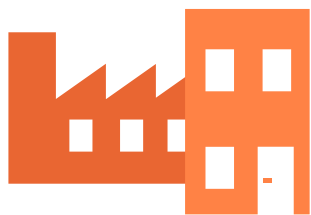
Les offres recueillies par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'offres recueillies et évolution N-1	1 111 (+46%)	268 (+47%)	311 (+38%)	101 (+5%)	21 (+425%)	70 (+49%)	71 (-1%)	231 (+129%)	38 (+19%)
dont offres relevant du secteur public	220, soit 20%	35	94	24	0	14	19	28	6
dont offres émanant d'employeurs de 20 salarié·e-s/agent·e-s et plus	751, soit 68%	228	232	53	12	52	41	107	26

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 31/12/2020

Offre de service de l'Agefiph en direction des entreprises

Depuis 2018, l'Agefiph **informe, conseille et accompagne en direct** les entreprises, de droit privé, pour les aider à intégrer le handicap dans leur politique RH.



- ▶ En 2020, **103 nouvelles entreprises** ont bénéficié de cette offre de l'Agefiph en Bourgogne Franche-Comté :
 - 69% d'entre-elles ont sollicité directement l'Agefiph
 - 31% ont été contactées suite à une prospection conduite réalisée par l'Agefiph auprès des entreprises menant peu d'actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées et ayant une contribution élevée.
- ▶ Ces interventions directes sont prioritairement mises en œuvre auprès des PME du territoire (65% des entreprises ont un effectif inférieur à 50 salariés et 16% un effectif compris entre 50 et 249 salariés).
- ▶ La répartition par secteur d'activité est la suivante :
 - 73% des entreprises sont dans le secteur des services
 - 22% sont dans le secteur industriel
 - 5% sont dans le secteur du BTP

Réseau des Référents Handicap (RRH)

L'Agefiph Bourgogne Franche-Comté anime un **Réseau des référents handicap** (dont la désignation est obligatoire depuis 2018 dans les entreprises de plus de 250 salariés) qui permet aux entreprises de partager leurs expériences, s'outiller et se professionnaliser sur la question du handicap en entreprise.



- ▶ En 2020, **127 entreprises de la région (dont 108 nouvelles)** ont rejoint le RRH et ont participé à au moins l'un des 9 événements organisés.



Le maintien dans l'emploi

La sinistralité

Les arrêts maladie de 60 jours ou plus

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Les arrêts maladie de 60 jours ou plus et évolution N-1	46 822 (+14%)	9454 (+27%)	7948 (+13%)	3924 (-3%)	3144 (+22%)	4327 (+15%)	10 054 (+12%)	5753 (+15%)	2218 (=)

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2020

Champs : nombre de signalements arrêts de travail 60 jours et plus transmis au service social CARSAT en 2020 (Source G6 REG)

Les accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet reconnus en 2020

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des accidents du travail et évolution N-1	29 839 (-19%)	6 602 (-21%)	5 435 (-20%)	2 861 (-14%)	2 056 (-16%)	2 181 (-20%)	6 008 (-15%)	3 480 (-20%)	1 216 (-20%)
dont AT avec arrêt > 90 jours	3461	771	531	288	251	226	788	467	139
dont AT avec IP	264	42	38	18	31	13	67	48	7
Ensemble des maladies professionnelles	2113	366	250	180	117	139	664	306	91
dont MP avec arrêt > 90 jours	789	130	75	71	40	49	268	133	23
dont MP avec IP	224	39	43	13	14	19	63	22	11
Ensemble des accidents de trajet	4567	1179	891	324	273	327	851	533	189
dont accidents de trajet avec arrêt > 90 jours	353	90	55	25	26	38	64	42	13
dont Accident de trajet avec IP	24	5	5	s	s	s	5	5	s

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2020 – données provisoires

Le nombre de sinistres correspond à l'année de reconnaissance, quelle que soit la date de survenue du sinistre. Liste mise à jour le 21/03/2021. Toutes les IP 2020 ne sont pas encore attribuées aux sinistres. Le nombre de sinistres avec IP est donc évolutif (données DRP).

S : chiffre soumis au secret statistique



Le maintien dans l'emploi

Les prises en charge

Prises en charge par la Carsat

Mesures mobilisées par le service social Carsat

	Région
	4650
Visite préreprise	496
Bilan individuel de compétences	606
P. I. 1ère catégorie	2664
Aménagement poste	225
Préorientation	108
Formation centre de rééducation professionnelle	100
Autres (* temps partiel thérapeutique, essais encadrés, CRPE)	451

5 140
situations traitées
au total

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2020

Cas complexes traités en cellule PDP : 490 en région, contre 410 en 2019 (+20%).

Prises en charge par les Cap emploi

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de parcours ouverts sur la période et évolution N-1	801 (-21%)	146 (-38%)	147 (-28%)	120 (+4%)	73 (-10%)	46 (-28%)	171 (-16%)	98 (-12%)

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 31/12/2020

Caractéristiques des personnes et employeurs accompagnés par Cap emploi en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 47 % sont âgé-es de 50 ans ou plus,
- ▶ 51 % sont des employé-es qualifié-es,
- ▶ 14 % sont des ouvrier-ères qualifié-es ,
- ▶ 58 % présentent une déficience motrice,
- ▶ 14 % présentent une déficience auditive ou visuelle,
- ▶ 19 % présentent une maladie invalidante,
- ▶ 46 % ont pour origine des troubles une maladie autre que professionnelle.



- ▶ 70 % des employeurs comptent 20 salarié-es/agent-es ou plus,
- ▶ 26 % des employeurs exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 60 % des employeurs exercent dans le domaine tertiaire.



Le maintien dans l'emploi

Les résultats de l'accompagnement

Critères de fin de prise en charge sur les dossiers clos du Service social Carsat

	Région BFC année 2020
TOTAL	2 525
Maintien marché du travail	
Demandeur-euse d'emploi suite à licenciement pour inaptitude	131
Orientation accompagnée vers partenaires chargés de l'insertion (Pôle emploi, OPS, CEP)	81
Demandeur-euse d'emploi suite à une fin de contrat/ fin de mission	19
Formation professionnelle	66
Sortie avec solution sociale	
Fin intervention PDP suite invalidité (non-demandeur d'emploi)	70
Fin intervention PDP suite incapacité AT MP (non-demandeur d'emploi)	S
Fin intervention PDP suite retraite	18
Maintien dans l'entreprise	
Reprise du poste initial	400
Maintien dans l'entreprise à un autre poste	40
Arrêt de travail pour le même motif médical	152
Arrêt de travail pour autre motif médical	37
Maintien hors de l'entreprise initiale	
Reprise activité dans une autre entreprise (CDD, CDI, Intérim)	27
Création d'entreprise	6
Interruption autres catégories	
Interruption intervention PDP à l'initiative de l'assuré	133
Fin intervention PDP suite aggravation état de santé (maladie)	45
Fin intervention PDP suite aggravation état de santé (AT MP)	18
Indemnités versées par Pôle Emploi	423
Pension invalidité	355
Autres (motif non connu, autres activités, RSA, travailleur indépendant, sorties de travail avec revenu, sorties de travail sans revenu, AAH)	963

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2020

Source I PDP 9 : un même bénéficiaire peut être concerné plusieurs fois par une même problématique PDP dans la période. Il s'agit de la situation en fin d'accompagnement PDP (entretien dans la période).

S : soumis au secret statistique

Parcours d'accompagnements Cap emploi clos

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de parcours clos sur la période et évolution N-1	832 (-22%)	174 (-28%)	172 (-11%)	116 (-23%)	74 (-20%)	59 (-20%)	144 (-21%)	93 (-33%)
Nombre de maintiens réussis sur la période	88%	91%	85%	80%	99%	93%	89%	88%
dont maintien même poste	92%	89%	96%	92%	97%	96%	88%	90%
dont maintien autre poste	8%	11%	4%	8%	3%	4%	12%	10%

Source : Agefiph – données du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les inscriptions à Pôle Emploi suite à licenciement pour inaptitude

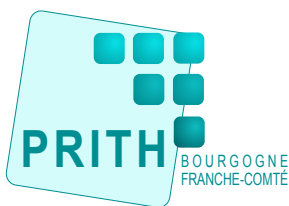
	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'inscriptions à Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude et évolution N-1	3 009 (-16%)	539 (-17%)	471 (-14%)	264 (-20%)	181 (-26%)	321 (-22%)	698 (-12%)	423 (-11%)	112 (-19%)

Source : Pôle Emploi – SISP/STMT – année 2020

Caractéristiques des personnes inscrites en 2020 sur les listes de Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 57 % sont des femmes,
- ▶ 45 % sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 33 % sont des employés qualifiés,
- ▶ 14 % ont une RQTH,
- ▶ 81 % sont non bénéficiaires d'une obligation d'emploi,
- ▶ 59 % exercent dans le domaine tertiaire.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Une démarche partenariale

Ce document a été élaboré dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés par le Service Études Statistiques Évaluation de la DREETS Bourgogne Franche-Comté avec l'appui de la coordination du PRITH en collaboration avec de nombreux partenaires locaux en tant que source d'informations statistiques : la Direccte, l'Agefiph, le Fiphfp, les MDPH, l'Éducation nationale, Chéops, les Missions locales, Pôle emploi, le Conseil régional, la Dares, l'Adapt, la Dress, Handi-pacte, la Carsat, les SST, la MSA, le RSI, la Fagerh, Emfor, l'ARS, UNEA.

Pour plus d'information, consultez notre site internet

www.prith-bfc.fr



Coordination du PRITH Bourgogne-Franche-Comté

prith-bfc@handiplace.org - 04 75 78 34 57